

Émile Godin à François Cantagrel, 26 juillet 1867

Auteur·e : Godin, Émile (1840-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 2 p. (498r, 499v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Émile (1840-1888), Émile Godin à François Cantagrel, 26 juillet 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45565>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Date de rédaction [26 juillet 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Émile Godin demande à Cantagrel d'aller voir Émile Barrault, 33 boulevard Saint-Martin à Paris, pour reprendre le dossier qui lui avait été confié par son père, et le confier à une autre personne afin d'obtenir la nullité d'un certificat d'addition. Il lui communique une lettre de Lecoq de Boisbaudran qui mentionne les adresses de deux personnes. Dans le post-scriptum, il informe Cantagrel que son père est d'une grande faiblesse.

Notes François Cantagrel répond à la lettre d'Émile Godin le 27 juillet 1867 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Procédure \(droit\)](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Barrault, Émile \(1826-18..\)](#)
- [Corneau frères](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieux cités [33, boulevard Saint-Martin, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 16/01/2024

Page 26 juillet 17

Monsieur le Contrôleur

Mon père écrivit écrit à Monsieur Barrot
l'ami de l'ordre qu'il venait pour lui demander
comment il se faisait qu'il était en retard, non
seulement de l'affaire que il lui avait promises.

Le point important serait d'établir le motif
de certificat d'ordre qu'il fait à mon père
sans contester la validité des autres brevets
nous serions maîtres du terrain que nos adver-
saires nous disputent au moyen d'un brevet
qui est attaché de complète validité. Voilà
ce que mon père lui demandait soit en me
disant qu'il lui faudrait un peu plus en ex-
plication qu'il n'y avait pas pu être ;
soit en me disant à l'origine qu'il fallait que la vali-
dité d'un brevet confié à ses amis, si cela
étaient il y aurait intérêt à ce que le che-
f d'œuvre en fasse partie.

Monsieur Emile Barrot Boulard 5^e Montes
N° 32 a répondu qu'en effet qu'il trouverait
plus délicat de sa part de demander
la validité ou de donner une consultation
ou validité d'un brevet qu'il aurait été pris
en son intermédiaire.

Veuillez aller chez lui lui demander
le dossier de l'affaire concernant et j'en
serai à la confier immédiatement

ee4

une autre personne.

je joins à la présente une lettre
de M^{me} leseq de Rois Pommery que
j'auray bien me retourner quand je
n'en auray plus besoin. elle y donne
deux adresses. Vous verrez s'il y a lieu
de confier le dossier à une de ces
personnes, si vous connaissiez quelqu'un
dans entre les mains de qui vous croirez
mieux faire de remettre cette affaire
faite le. Enfin faites pour le mieux
Veuillez p. y faire agréer mes
parfaites civilités.

C. Godin

P.S. Mon père est d'une très grande
faiblesse ses souffrances sont très
grandes depuis quelques jours